



Situation à la Fabrication Siège

Après deux mois et demi de mobilisation le mouvement à la Fabrication Siège (plateaux et régies) n'a pas été reconduit à l'issue de la grève du 27 mars.

Pour autant, l'Assemblée Générale n'a pas validé le projet de protocole qui en l'état contenait encore des dispositions contestables, en particulier pour les maquilleuses.

Des discussions ont eu lieu pour formaliser les points d'accord et de désaccord, et aboutir à un relevé de conclusions de la direction qui devrait permettre d'engranger les acquis.

Sur la semaine à 4 jours, sur la limitation des petites journées de moins de 7H à une seule maximum par semaine, sur la reconnaissance de la réalité du temps de travail effectif, sur le rejet de la planification fantaisiste à 4 semaines, des avancées notables ont été obtenues par la lutte.

On est loin des plannings destructeurs, bouleversant l'équilibre vie professionnelle / vie privée de salariés soumis à une pénibilité avérée, que la direction avait déployés lors de la rentrée de septembre 2016 et surtout à partir du 03 janvier dernier.

La CGT tient à saluer cette mobilisation unitaire de longue haleine, menée d'abord dans les instances sociales (CE, CHSCT, CCE) et poursuivie lors des nombreuses réunions de négociation des préavis de grève.

Pour autant nous resterons particulièrement vigilants à la question centrale du plan de charges et du niveau d'activité, (notamment pour les grilles de rentrée de septembre), meilleur rempart contre les vellétés patronales de planification "low cost".

Paris, le 6 avril 2016

CGT France télévisions Siège

7, Esplanade Henri de France Pièce A 210 75907 Paris Cedex 15 Tél. 01 56 22 47 02 / 04

cgt.siege@francetv.fr - <http://cgtftvsiege.reference-syndicale.fr/>